



Les forêts sont aujourd'hui confrontées à des défis sans précédent. Le dérèglement climatique et ses effets multiples, l'érosion de la biodiversité ainsi que les évolutions économiques et sociétales transforment rapidement et profondément les milieux forestiers. Ces mutations imposent aux professionnels de la gestion et de la valorisation forestière d'adapter leurs pratiques pour garantir la résilience des forêts, leur durabilité, le maintien et le développement des services rendus.

La filière forêt-bois en France est un secteur économique, environnemental et social important, structuré autour d'une chaîne de valeur intégrée qui couvre l'ensemble des activités liées à la gestion des forêts, à la mobilisation du bois, ainsi qu'à sa transformation et à sa commercialisation sous toutes ses formes : fibre, sciure, copeaux, sciages, produits à base de bois recomposés.

La forêt et les usages du bois sont donc à la croisée de nombreux enjeux aux intérêts à concilier et au cœur de stratégies à long terme pour notre société.

LES EMPLOIS VISES

Les titulaires du bachelor agro de la mention « Forêts, valorisations et transitions » accèdent à des postes nécessitant des compétences renforcées en diagnostic forestier, en gestion des peuplements forestiers, en conseil et animation auprès des propriétaires, des gestionnaires et des usagers, en mobilisation des bois et en management dans un secteur soumis à des évolutions rapides et dans des logiques de transitions et d'accompagnement des acteurs.

Les métiers visés se situent dans les secteurs de la gestion forestière, de l'accompagnement, du conseil et de l'animation des acteurs de la forêt et de dispositifs territoriaux, de l'expérimentation forestière, de l'organisation de chantiers forestiers, de l'approvisionnement en bois des unités de première transformation et de l'animation de la filière forêt-bois. Cette formation permet d'occuper des postes et des fonctions où les compétences en pilotage de projet, conduite d'itinéraires sylvicoles adaptatifs, accompagnement et dialogue avec les acteurs, management d'activités et d'organisation sont essentielles. En fonction des structures d'emploi et des activités, le diplômé peut assister un ingénieur forestier.

Exemple de métiers possibles après la formation :

Les intitulés des postes présentés ci-dessous sont donnés à titre indicatif : selon les structures, les appellations peuvent varier, mais les fonctions et missions associées demeurent comparables.

Conseiller forestier / Gestionnaire forestier

- **Rôle & Missions Clés** : accompagne les propriétaires des forêts publiques et privées dans la gestion durable et multifonctionnelle des peuplements forestiers pour le compte d'une structure.
- **Exemples de structures d'accueil** : ONF, CNPF, Chambre d'Agriculture, coopératives forestières, cabinets d'experts forestiers, les structures avec un statut de société civile ou de Société Anonyme, ...

Gestionnaire indépendant

- **Rôle & Missions Clés** : accompagne les propriétaires des forêts privées dans la gestion durable et multifonctionnelle des peuplements forestiers à son propre compte.
- **Exemples de structures d'accueil** : expert forestier, technicien forestier indépendant

Chargé d'expérimentation

- **Rôle & Missions Clés** : accompagne les ingénieurs et chercheurs dans la mise en place, le suivi et le transfert de résultats d'expérimentations forestières.
- **Structures d'accueil** : instituts de recherche, instituts techniques, centres techniques, ...

Chargé de missions ou de projets / Chargé d'animation

- **Rôle & Missions Clés** :
- coordonne des initiatives, des projets, les met en oeuvre et accompagne la filière forêt-bois, les réseaux d'acteurs (propriétaires, professionnels, collectivités, associations, usagers, ...);
- anime les politiques publiques locales et nationales et /ou des dispositifs territoriaux.
- **Structures d'accueil** : établissements publics, collectivités, organismes forestiers, associations, ...

Responsable de secteur, de service, d'agence

- **Rôle & Missions Clés** : pilote globalement les activités d'une organisation forestière dans ses différentes dimensions (économique, administrative, commerciale, ...).
- **Structures d'accueil** : ONF, coopérative forestière, ...

LES COMPETENCES VISEES PAR LE BACHELOR AGRO : MENTION « FORETS, VALORISATIONS ET TRANSITIONS »

Les blocs des différentes mentions du bachelor agro sont divisés en 3 catégories : les compétences **transversales** (intégrées à tout diplôme de grade L), les compétences **communes** (propres à toutes les mentions du Bachelor Agro) et les compétences **spécifiques** liées à la mention développée.

LES BLOCS DES COMPETENCES « TRANSVERSALES »

Ces 5 blocs visent la capacité à travailler en autonomie et en responsabilité au sein d'une organisation. Sont inscrites ci-dessous quelques indications permettant d'aider à en saisir la portée.

1 - Utiliser les outils numériques de référence	2 - Exploiter des données à des fins d'analyse	3 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit et dans au moins une langue étrangère	4 - Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel	5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Utiliser des outils numériques pour la gestion et le pilotage des entreprises et des productions agricoles. Exemples de situations professionnelles : <i>Utilisation d'applications et de nouvelles technologies pour l'aide au diagnostic et à la décision. Collecter des données multiples à l'aide de différents types d'outils dont des outils numériques en lien avec le Bloc 2 et le Bloc 8, ...</i>	- Identifier et produire des données robustes pour le pilotage stratégique et opérationnel de l'organisation et du système de production. Exemples de situations professionnelles : <i>en lien avec le Bloc 8, produire un diagnostic forestier complet permettant de définir des objectifs et proposer des solutions adaptatives dans un contexte de changements globaux, ...</i>	- Communiquer au sein et hors de l'organisation agricole. Exemples de situations professionnelles : <i>en lien avec les 3 blocs spécifiques. Animer une réunion professionnelle, un réseau, former des acteurs forestiers, sensibiliser les usagers, produire des livrables, rédiger un projet forestier, rédiger une note technique dans une langue étrangère, ...</i>	- Connaître et comprendre son environnement professionnel, ses évolutions, projets et perspectives. Exemples de situations professionnelles : <i>promouvoir un type de sylviculture, une essence, un type de structure forestière, s'impliquer dans un collectif professionnel, évoluer au sein d'une organisation, ...</i>	- Adopter une posture professionnelle adaptée au contexte, à la déontologie professionnelle et aux règles Exemples de situations professionnelles : <i>veiller aux règles de sécurité individuelle et collective, appliquer la réglementation, représenter les intérêts des adhérents d'une structure, instruire un dossier en toute impartialité, manager en responsabilité, ...</i>

LES BLOCS DES COMPETENCES « COMMUNES »

Ces 2 blocs recouvrent les compétences nécessaires à la gestion du travail et à l'accompagnement au changement dans les organisations agricoles.

Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE	Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires
- Organiser et à encadrer le travail dans les entreprises, organisations, projet multi acteurs agricoles, en tenant compte des enjeux humains et de la responsabilité sociétale et environnementale. - Développer une posture de manager, d'encadrant capable de fédérer une équipe, d'accompagner la montée en compétences et d'intégrer les principes de durabilité dans l'organisation du travail. Exemples de situations professionnelles : <i>accueillir et former un nouveau salarié nouvellement recruté ; organiser le planning de travail en intégrant la réglementation, les règles de santé-sécurité ; mettre en place des pratiques de management participatif pour améliorer la cohésion d'une équipe ; adapter l'organisation du travail pour réduire l'empreinte environnementale.</i>	- Comprendre et accompagner les processus de transition dans les entreprises agricoles. - Accompagner un collectif d'acteurs, de lever les résistances au changement, et de mobiliser des méthodes et outils adaptés pour innover et transformer les pratiques agricoles. - Accompagner un groupe d'agriculteurs vers l'adoption de pratiques agroécologiques ; Exemples de situations professionnelles : <i>animer un atelier collectif pour sensibiliser aux nouvelles réglementations environnementales ; conseiller un propriétaire forestier sur l'évolution de la gestion des peuplements pour améliorer la résilience ; mobiliser des dispositifs et des démarches d'accompagnement au changement.</i>

DES BLOCS DE COMPETENCES SPECIFIQUES A LA MENTION

Les champs de compétences identifiés lors d'enquêtes auprès des professionnels se déclinent en 3 blocs de compétences spécifiques à la mention « Forêts, Valorisations et Transitions ».

Blocs de compétences spécifiques à la mention « FORETS, VALORISATIONS ET TRANSITIONS » :

Les compétences spécifiques de la mention « Forêts, Valorisations et Transitions » visent à l'élaboration de projets forestiers adaptatifs, à la gestion durable de peuplements plus résilients et multifonctionnels ainsi qu'à la conduite d'un dialogue entre les acteurs de la forêt. Ces compétences sont travaillées de manière pratique et évaluées dans des situations professionnelles concrètes, en lien direct avec le secteur forestier et les réalités territoriales.

Champ de compétences : « Elaboration d'un projet forestier pour des peuplements plus résilients et une production de bois durable »

Finalité : Monter un projet forestier adaptatif, s'appuyant sur un diagnostic forestier, pour une forêt multifonctionnelle et résiliente en respectant les attentes des propriétaires

Bloc 8 : « Elaborer un projet forestier pour des peuplements plus résilients et une production de bois durable »

C8.1 Produire un diagnostic forestier complet dans un contexte changeant

C8.2 Proposer des solutions sylvicoles adaptatives dans une approche multifonctionnelle

C8.3 Monter un projet forestier adaptatif

Attendus : Elaborer un projet forestier avec des solutions adaptatives favorisant la résilience des forêts et une production de bois durable, en s'appuyant sur des savoirs et des savoir-faire scientifiques, techniques, administratifs et financiers. Le projet doit s'appuyer sur un diagnostic forestier le plus complet et le plus fin possible. Identifier les enjeux et les objectifs du diagnostic forestier, choisir les méthodes et les outils d'inventaires et d'enquêtes et collecter les données nécessaires. Mobiliser des méthodes et des outils de collecte de données pour réaliser les inventaires et les enquêtes. Mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse et pertinente au regard du contexte, des enjeux et des objectifs.

Champ de compétences : « Conduite d'une gestion forestière adaptative pour des peuplements plus résilients et une mobilisation du bois durable »

Finalité : S'appuyer sur les expérimentations pour favoriser la résilience des peuplements et des massifs forestiers, anticiper et améliorer leur protection face aux risques et gérer les situations de crise et post-crise dans un contexte changeant

Bloc 9 : « Conduire une gestion forestière adaptative pour des peuplements plus résilients et une mobilisation du bois durable »

C9.1 Conduire une expérimentation forestière pour des peuplements plus résilients

C9.2 Piloter une gestion d'itinéraires sylvicoles adaptative et multifonctionnelle

C9.3 Adapter la gestion des peuplements et des massifs forestiers en situation de risques ou de crise

C9.4 Organiser une mobilisation du bois respectueuse des espaces forestiers

Attendus : Mettre en place des expérimentations pour favoriser la résilience des peuplements forestiers et mobiliser les résultats pour sensibiliser, informer et former les réseaux des acteurs de la gestion forestière. Gérer des itinéraires sylvicoles adaptatifs, visant la résilience, à l'échelle de peuplements, en s'appuyant notamment sur les documents de gestion durable ou sur d'autres types de projets forestiers. Evaluer la mise en œuvre de la gestion adaptative et organiser un chantier de mobilisation des bois dans le respect des espaces forestiers. A l'échelle d'un massif, identifier les risques et les anticiper, en proposant des mesures de prévention à partir d'une planification. Dans une situation de crise sanitaire ou liée à un aléa climatique, le diplômé doit être capable de proposer les solutions de mobilisation des bois en urgence et les mesures de reconstitution de peuplements mieux adaptés aux effets du changement climatique.

Champ de compétences : « Conduite d'un dialogue et d'une médiation entre acteurs de la forêt »

Finalité : Instaurer un dialogue entre les acteurs de la forêt afin de coordonner des activités forestières, d'animer un dispositif territorial de gestion durable et multifonctionnelle et d'améliorer les relations entre la filière forêt-bois et les usagers

Bloc 10 : « Instaurer un dialogue entre les acteurs de la forêt »

C10.1 Coordonner les acteurs d'une activité forestière

C10.2 Animer un dispositif territorial de gestion forestière durable et multifonctionnelle

C10.3 Faciliter le dialogue forêt-société

Attendus : Instaurer un dialogue entre les acteurs de la forêt. Coordonner les acteurs impliqués dans une activité forestière. Animer un collectif d'acteurs concernés par un dispositif territorial de gestion forestière durable et multifonctionnelle. Accompagner le montage de projets, en tenant compte des attentes des acteurs, des enjeux et des objectifs du dispositif territorial. Faciliter le dialogue entre les professionnels de la forêt et les usagers, en identifiant les désaccords et les risques de tensions voire de conflits et en s'appuyant sur des méthodes de communication et de médiation adaptées.

DES PARCOURS SPECIFIQUES POSSIBLES A LA MENTION « FORETS, VALORISATIONS ET TRANSITIONS »

Pour garantir la pertinence de la formation et répondre aux besoins du bassin d'emploi et d'activités, les consortiums peuvent élaborer des parcours spécifiques. La création d'un tel parcours permet aux équipes pédagogiques d'ancrer la formation dans des situations concrètes et des contextes professionnels réels de territoires, de secteurs d'activité.

Quelques exemples de parcours possibles qui pourraient être proposés : construire un parcours en lien avec un métier ou un contexte territorial. Exemples : conseiller/gestionnaire forestier ; gestion multifonctionnelle de la forêt méditerranéenne ; amélioration de la résilience des boisements issus du FFN ou de la RTM ...

AFFINITES ET LIENS BTSA

Le Bachelor Agro mention « Forêts, valorisations et transitions » (FVT) s'appuie plus particulièrement sur 3 BTSA :

BTSA Gestion Forestière	BTSA TC produits de la filière forêt-bois	BTSA Gestion et Protection de la Nature
- Le BTSA Gestion Forestière permet d'acquérir des capacités en matière de gestion forestière, d'organisation de chantiers forestiers et d'accompagnement des propriétaires. Les apports du Bachelor Agro FVT, continuité naturelle du BTSA GF : - Développer des compétences en pilotage d'organisation, en conduite de projets forestiers, en expérimentation de peuplements plus résilients, en gestion d'itinéraires sylvicoles adaptatifs, de forêts à risques ou en situation de crise et dans le dialogue et la médiation entre les acteurs. - Renforcer des compétences en matière de diagnostic forestier, en gestion forestière durable et multifonctionnelle, en organisation de chantiers forestiers et en accompagnement des acteurs.	- Le BTSA TC produits de la filière forêt-bois permet d'acquérir des capacités en matière de développement commercial, de prospection des ressources et développement d'un portefeuille clients. Les apports du Bachelor Agro FVT : - Développer des compétences en pilotage d'organisation, en diagnostic forestier, en conduite de projets forestiers, en expérimentation de peuplements plus résilients, en gestion d'itinéraires sylvicoles adaptatifs durable et multifonctionnelle, de forêts à risques ou en situation de crise et dans l'accompagnement de la filière, le dialogue et la médiation entre les acteurs. - Renforcer des compétences en matière de mobilisation des bois et de connaissance des acteurs de la filière forêt-bois.	- Le BTSA Gestion et Protection de la Nature permet d'acquérir des capacités en matière d'expertise écologique, de gestion de projet, de diagnostic territorial et d'animation des acteurs. Les apports du Bachelor Agro FVT : - Développer des compétences en pilotage d'organisation, en matière de diagnostic forestier, en expérimentation de peuplements plus résilients, en gestion d'itinéraires sylvicoles adaptatifs, de forêts à risques ou en situation de crise, en organisation des chantiers forestiers et dans le dialogue entre les acteurs. - Renforcer des compétences en conduite de projets, en gestion forestière durable et multifonctionnelle, en accompagnement, animation des acteurs et en médiation.

Une note de service précisera plus particulièrement les affinités entre les 15 mentions de BTSA et le bachelor agro.

Autres formations : A étudier au cas par cas, selon profil et le projet des étudiants.

LES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Une période de 12 à 16 semaines de formation en milieu professionnel est prévue durant l'année de formation. Les équipes pédagogiques détermineront les objectifs pédagogiques et leurs modalités (choix pertinent des lieux d'accueil, durée, période, etc.). **Le référentiel d'activités** cible les activités et situations professionnelles concernées. Ces temps en entreprises peuvent correspondre à des périodes d'**alternance**, de **stages longs**, **courts** voire même au **cadre de projets tutorés**.

Quelques exemples de structures	Quelques exemples d'activités
- Organismes du conseil et de gestion forestière : ONF, coopératives forestières, Société Forestière, Chambres d'Agriculture, cabinets d'experts forestiers, techniciens forestiers indépendants, ... - Organismes de protection contre les risques : DFCI, RTM, ... - Groupements forestiers : GF, GFCE - Exploitants forestiers - Entrepreneurs de travaux forestiers - Collectivités et établissements publics : associations de communes forestières, conseils régionaux, conseils départementaux, EPCI, PNR, Parcs Nationaux, IGN-IFN, ... - Services déconcentrés de l'Etat : DRAAF, DDT - Organismes interprofessionnels : FIBOIS, ... - Organismes éco certificateurs : PEFC, FSC - Instituts techniques agricoles : FCBA - Organismes de recherches : INRAE, CNRS, IRD et acteurs privés, - Centres techniques : CETEF - Associations et fédérations ...	- Réalisation de diagnostics forestiers complets ; - Elaboration de projets forestiers : label bas-carbone ; PST ; plan d'approvisionnement ; DGD ; plan de prévention des risques ; ... - Mise en place et/ou suivi d'expérimentations pour des peuplements forestiers plus résilients ; - Conception de protocoles d'expérimentation forestière ; - Suivi scientifique de placettes forestières ; - Conception ou re-conception d'itinéraires sylvicoles pour des peuplements plus résilients ; - Instruction de dossiers réglementaires ; - Animation de réunions de réseau, de propriétaires, ... - Conception et mise en œuvre de formations techniques ; - Conception et mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des usagers de la forêt et du grand public ; - Communication de résultats d'expertise de peuplements forestiers, de massifs forestiers ; - Communication de résultats d'expérimentation ; - Mise en œuvre d'une démarche de médiation dans le cadre d'une action forestière conflictuelle ; - Mobilisation de méthodes de management du travail adaptées au contexte ; - Elaboration et mise en place d'actions RSE ; - Organisation de chantiers sylvicoles ou de mobilisation des bois.